

L'assistant social scolaire est un professionnel de l'éducation nationale, rattaché au service social en faveur des élèves de la Direction Académique du département.

Dans l'établissement, il est conseiller social de l'élève, de sa famille et de la communauté scolaire.

Par son rôle d'écoute et de soutien, dans le respect de la déontologie, l'assistant social aide l'élève à trouver des réponses adaptées à ses difficultés d'ordre scolaire, familial et personnel.

Il peut accompagner les familles pour des questions liées à la scolarité de leur enfant, pour un soutien éducatif et pour favoriser la relation famille/établissement.

Il intervient dans le cadre de la protection de l'enfance.

Il a un rôle de médiation et de coordination avec la communauté scolaire et les différents partenaires extérieurs.

L'assistante sociale, Madame COUDREUSE, est présente le lundi matin au collège de 8h à 12h.

Les rendez-vous peuvent être pris au secrétariat du collège.